



**Est
Ensemble**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

PROJET DE VŒU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'EST ENSEMBLE

DATE

EXPOSE DES MOTIFS

Considérant le principe fondamental de notre République d'égalité d'accès du service public par tous les citoyens,

Considérant qu'il existe sur le territoire d'Est Ensemble une zone touchant les villes de Bagnolet, Montreuil et Les Lilas, représentant plus de 40 000 foyers (avec les quartiers Saint-Blaise et Gambetta de Paris 20^e), où le service public de radiodiffusion exercé par Radio France n'est pas rendu,

Considérant les perturbations causées par deux antennes installées sur les tours Mercuriales de Bagnolet par les opérateurs Towercast (Groupe NRJ) et TDF, diffusant un certain nombre de radios privées ayant reçues du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) l'autorisation d'émettre,

Considérant l'exaspération des riverains depuis plus de dix ans, et notamment ceux rassemblés dans le collectif des « Sans Radio de l'Est parisien » qui ont entamé des actions à l'amiable puis contentieuses à l'encontre de ces opérateurs,

Considérant les multiples saisines du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) et les vœux émis depuis 2002 par les conseils municipaux des villes de Bagnolet, Montreuil et Les Lilas, mais aussi le Conseil de Paris et le Conseil Régional d'Ile-de-France,

VŒU

Le Conseil Communautaire d'Est Ensemble demande au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) de prendre désormais au plus vite l'ensemble des mesures techniques et juridiques à sa disposition, et ce conformément à ses obligations de service public pour rétablir le droit d'accès des citoyens de l'est parisien au service public de radiodiffusion.